

La Guyane, nouvelle destination des réfugiés venus des pays arabes

Des demandeurs d'asile marocains ou syriens voient Cayenne comme une porte d'entrée en France

REPORTAGE

CAYENNE - correspondant

La pluie équatoriale ruisselle sur le sol du centre La Verdure, un vaste espace situé derrière un bâtiment administratif de l'Etat, en périphérie de Cayenne. Inauguré en juillet 2022, il devait accueillir 18 candidats à l'asile, dans d'anciens bureaux aménagés. Ils sont désormais plus de 80 sur le site. Une vingtaine de célibataires dorment sur une étroite terrasse couverte, se protégeant de la pluie sous des bâches tendues. « C'est mieux que sur le trottoir, à côté de la cathédrale », remarque Zoïk, un quadragénaire marocain, faisant allusion au premier lieu de vie de nombre de candidats à l'asile à leur arrivée dans la capitale de la Guyane.

A La Verdure, sept familles syriennes et palestiniennes ont

trouvé place sous le carbet-cuisine, où elles ont dressé leurs tentes. « On dort sur des tapis de sol de deux centimètres d'épaisseur, on a eu une coupure de courant pendant trois jours et il y a les insectes », explique un ressortissant syrien qui montre les bras de ses deux enfants, couverts de piqûres. Les plus chanceux ont attendu plusieurs jours avant de disposer de chambres libérées par d'autres familles qui ont obtenu des logements en ville. Au bout du couloir se trouvent les toilettes et la seule douche du centre, pour quatre-vingts personnes. « On gérait le site jusqu'au 31 décembre 2022, puis il devait être évacué, mais dans l'attente d'autres hébergements, les gens sont toujours là », témoigne Basahar Muhammad, président en Guyane de Humanity First, une ONG basée à Londres, qui ap-

porte encore des repas midi et soir. « Le problème, c'est que les entrées sont plus importantes que les sorties », ajoute-t-il.

Dans ce département français, les premiers candidats à l'asile venus des pays arabes – des Syriens fuyant la guerre – sont arrivés en 2015. Pour eux, les demandes sont acceptées à 90 %. En 2021, les Syriens comptabilisés avec les Palestiniens représentaient 20,6 % des demandeurs d'asile (692 demandes). C'était 30,2 % en 2022 (942), soit presque autant que les Haïtiens, dont la part baisse après avoir formé l'essentiel des 20 000 demandes enregistrées entre 2015 et 2020. En visite dans le département les mardi 17 et mercredi 18 janvier, le ministre délégué chargé des outre-mer, Jean-François Carenco, souligne que ce flux, d'une trentaine d'arrivées par jour, se nourrit de la pro-

cedure d'asile humanitaire du Brésil. La diplomatie française pousse Brasília à la réformer.

Parmi les migrants du Moyen-Orient et d'Afrique, beaucoup ont découvert la destination sur Internet. « Sur les réseaux sociaux, on dit qu'il y a un pays après la mer où on peut demander l'asile, on a vu que c'était la Guyane », explique Yamna [tous les prénoms suivants ont été changés à la demande des personnes], une jeune agronome originaire du Sahara occidental, région disputée par le Maroc et le Front Polisario, indépendantiste. « Nous sommes persécutés et nous recherchons une protection internationale », avance-t-elle.

« L'effort de l'Etat est bien là »

A La Verdure, ils sont 27 Sahraouis à avoir pris le chemin de l'exil, via le Brésil voisin. Palestinien, Ahmed a quitté Gaza, sa femme et trois enfants pour venir avec ses deux aînés. Retraité de l'armée, il dit « avoir eu des problèmes avec le Hamas, chercher la sécurité et fuir les conflits ». Commerçant en Syrie, Hassan est, lui, arrivé le 1^{er} décembre 2022 avec son épouse et ses deux enfants, après treize jours de voyage via le Liban, la Turquie, le Venezuela et le Brésil. « J'ai un frère dans l'est de la France, il est passé par la Guyane, ça a été le motif de mon voyage », raconte-t-il.

En 2021, phénomène nouveau, 53 ressortissants afghans sont arrivés sur le territoire, puis 191 en 2022, toujours via le Brésil.

« SUR INTERNET, ON DIT QU'IL Y A UN PAYS APRÈS LA MER OÙ ON PEUT DEMANDER L'ASILE, ON A VU QUE C'ÉTAIT LA GUYANE »

YAMNA
réfugiée sahraouie

« J'étais menacé de mort par les talibans », témoigne un quadragénaire qui dit avoir été haut fonctionnaire dans le gouvernement précédent. Il a d'abord séjourné en Iran, où il a obtenu un visa humanitaire au consulat du Brésil pour s'envoler vers Sao Paulo avec sa femme, enseignante, et ses deux enfants, puis a rallié la Guyane en bus. Il veut rejoindre la France, « car le gouvernement français soutient les Tadjiks et les Afghans ».

Depuis 2019, faute de places d'accueil, beaucoup sont restés dans les rues ou les parcs à Cayenne, parfois plusieurs mois, suscitant le mécontentement d'une partie de la population. Maire de Cayenne depuis 2020, Sandra Trochimara n'a cessé d'alerter. Pour l'édile, cette situation relève d'un « trouble à l'ordre public, car il n'y a pas en Guyane de centre d'accueil de demandeurs d'asile [CADA] pour recevoir cette population et lui permettre de faire ses premières démarches administratives ».

Début 2021, la commune a mis à disposition de la préfecture un terrain pour la création d'un centre temporaire de 70 places, rapidement saturé. La maire s'interroge : « Bénéficiant d'un visa humanitaire au Brésil, pourquoi leur demande n'est-elle pas étudiée à l'ambassade de France à Brasília ? »

« L'effort de l'Etat est bien là, assure le préfet, Thierry Queffelec. Pour l'hébergement, on est passé de 1,8 million d'euros en 2019 à 7,2 millions l'an dernier. » Il annonce « 1 040 places », en hébergement d'urgence et dans des hôtels et un budget de 10,9 millions d'euros en 2023. A Sinnamary, à l'ouest de Cayenne, 250 personnes sont accueillies à l'hôtel. Deux centres y sont en projet en 2023 ainsi qu'à Régina, dans l'Est. Le préfet dit « ne pas avoir l'autorisation de l'Etat de construire un CADA ». « On ne peut pas résorber l'immigration, autant faciliter le transit des migrants dans des conditions plus décentes », plaide Michel-Ange Jérémie, maire de Sinnamary et président de l'association des maires de Guyane, qui défend l'intégration des migrants présents sur sa commune.

Délégue nationale de la région Amériques à la Cimade, Lucie Curet constate « malgré l'augmentation des places d'accueil, une désorganisation des dispositifs », et appelle à la réalisation, en Guyane, d'un « schéma régional de l'accueil asile », conformément à la réglementation. ■

LAURENT MAROT